

Lettre d'information du réseau

- janvier 2017 -

Fédération

*Prochaines rencontres inter-associatives de la FRAAP
Forum citoyen « Culture, communs et solidarités »
FDVA
Journées professionnelles Air de midi*

Réglementation

Nouveau taux de cotisation sociale

Adhérents

Nouveaux membres de la FRAAP

Agenda

*Rencontre sur les pépinières d'artistes et d'entreprises sociales à Amsterdam, 26 janvier à Lille
Forum citoyen « Culture, communs et solidarités : pour un engagement culturel citoyen et solidaire », 16 février 2017, Paris
« Droits culturels et politiques publiques » assises nationales, 24 février à Paris*

Publications web

À lire, à écouter et à voir

Rencontres inter-associatives 2017 de la FRAAP à Toulouse

Les prochaines rencontres nationales inter-associatives de la FRAAP auront lieu les 28, 29 et 30 septembre prochains à Toulouse.

Comme chaque année, une assemblée générale se tiendra lors des Rencontres et il sera notamment procédé à l'élection de la moitié des membres du Conseil d'Administration. Toute association membre associée de la Fraap (c'est-à-dire « regroupant des artistes plasticien.ne.s en nombre majoritaire au sein de leur conseil d'administration ou bureau ou dont des artistes plasticien.ne.s sont les responsables désigné.e.s des activités développées ») et à jour de sa cotisation 2017 peut présenter sa candidature.

Forum citoyen « Culture, communs et solidarités : pour un engagement culturel citoyen et solidaire », 16 février 2017, Paris

L'UFISC et ses 15 organisations membres (dont la FRAAP) vous invitent à ce Forum citoyen organisé le 16 février de 9h à 18h au Palais du Luxembourg. Les Droits de l'Homme forment le cadre éthique collectif de nos valeurs, de notre engagement et de nos actions. Le respect de la diversité et des droits culturels en est un élément crucial. En ce sens, la loi sur la Liberté de Création, l'Architecture et le Patrimoine, et la loi NOTRe ont marqué des étapes importantes pour la reconnaissance des droits culturels dans les processus de co-construction. Il nous faut continuer d'affirmer ce cadre éthique pour dessiner l'horizon d'une société solidaire.

Au programme, 4 tables rondes :

- les droits humains fondamentaux : le cadre éthique de notre engagement
- action citoyenne et communs
- coopération et co-construction
- travail et solidarités

[Inscription en ligne](#)

Fonds pour le Développement de la Vie Associative (FDVA)

Le FDVA est un dispositif financier de l'État pour la formation de bénévoles associatifs. Un appel à projet national et des fonds régionaux sont publiés [sur le site dédié](#).

A l'heure actuelle, ont été publiés l'appel à projet national et les appels régionaux des Hauts de France, d'Ile de France, d'Occitanie et des Pays de la Loire.

La FRAAP avait pu, il y a quelques années maintenant, proposer un programme de formation à des bénévoles associatifs du secteur des arts visuels, grâce à l'appel à projet national. Malheureusement, depuis deux ans, le Ministère de la ville, de la jeunesse et des sports refuse de soutenir « les associations représentant un secteur professionnel et celles défendant essentiellement les intérêts communs d'organisations adhérentes ». Nous ne sommes donc pas en mesure de pouvoir proposer des temps de formation qui, nous en sommes tous convaincus, répondraient pourtant à des besoins réels.

En conséquence, nous vous proposerons de communiquer sur les programmes de formation pour les projets FDVA retenus et portés par les membres de la FRAAP. N'hésitez donc pas à nous faire part de vos projets FDVA en envoyant un mail à Camille (information@fraap.org)

Journées professionnelles Air de Midi

La FRAAP vous donne rendez-vous aux journées professionnelles organisées par le réseau Air de Midi et qui se dérouleront les 1er et 2

février 2017 à Toulouse. Ces journées ont pour objectif de « contribuer à l'écriture d'un schéma régional pour l'art contemporain et au développement d'une scène artistique innovante, grâce à l'implication coordonnée de ses principaux acteurs ». Plusieurs associations membres de la FRAAP participeront à ces ateliers et tables rondes.

[Lien vers le programme complet](#)

Ces journées font écho aux initiatives de concertation menées dans d'autres régions, telles que le [SODAVI Nouvelle Aquitaine](#). Pour rappel, le Sodavi est une démarche de concertation initiée par l'État, la région et les réseaux d'art contemporain afin de produire un état des lieux et un diagnostic partagés entre l'ensemble des acteurs des arts visuels à l'échelle d'un territoire donné, et d'établir des préconisations pour développer ce secteur.

Réglementation

Nouveaux taux de précompte

La cotisation Sécurité sociale (maladie et vieillesse dé plafonnée) précomptée par la Maison des Artistes-sécurité sociale et par l'Agessa a augmenté depuis le 1er janvier 2017.

Elle s'élève désormais à 1,15% du montant brut facturé.

Voici ci-dessous des exemples de facture permettant de calculer automatiquement le précompte (il suffit simplement de modifier le montant brut et le calcul se fera automatiquement) pour les situations suivantes :

> [Artiste à la Maison des artistes-sécurité sociale, non assujetti à la TVA](#)

> Artiste à la Maison des artistes-sécurité sociale, assujetti à la TVA :

- [TVA de 10% sur la cession de droits d'auteur](#)
- [TVA de 5.5% sur la vente d'oeuvres originales](#)

> [Artiste à l'Agessa, non assujetti à la TVA](#)

> Artiste à l'Agessa, assujetti à la TVA :

- [TVA de 10% sur la cession de droits d'auteur](#)
- [TVA de 5.5% sur la vente d'oeuvres originales](#)

Les certifications de précompte ont également été modifiées :

[Lien vers la certification de précompte de la Maison des Artistes](#)

[Lien vers la certification de précompte de l'Agessa](#)

Adhérents

La FRAAP est heureuse d'accueillir de nouvelles associations membres. Ce mois-ci :

Atelier 17 (Lyon)

Le collectif Atelier 17, constitué d'artistes plasticiens de la Friche Lamartine à Lyon, choisit de promouvoir les arts plastiques et ouvre une résidence d'artistes permanente dédiée à la recherche dans ce domaine. D'une durée de 1 à 3 mois et sans frais de mise à disposition

de l'espace, cette résidence est ouverte aux artistes ou collectifs visuels de tout horizon.

[Lien vers la page de présentation](#)

Collectif Amacrine (Linac, Ile de France)

Le collectif Amacrine conçoit des projets artistiques adaptés à tous les terrains et tous les publics (écoles, réformes des rythmes scolaires, hôpitaux, cinéma, médiathèque, résidences de territoires, installations in situ ...). Il pense ses projets dans une forme gémellaire, à la fois dans une dimension artistique que relationnelle. Leurs interventions sont autant d'invitations à partager un moment à vivre et faire ensemble, qu'un éveil expressif, artistique et collaboratif.

[Lien vers la page de présentation](#)

Agenda

Rencontre sur les pépinières d'artistes et d'entreprises sociales à Amsterdam, 26 janvier à Lille

Rencontre avec Japp Draaisma, cofondateur et directeur de Urban Resort, pour comprendre les mécanismes de réalisation d'incubateurs d'artistes ou de porteurs de projets solidaires et leurs effets sur l'urbanisme, l'activité économique et artistique.

Conférence-outils présentée par Citymix France en partenariat avec la malterie, jeudi 26 janvier à la malterie

[Lien vers la rencontre](#)

Forum citoyen « Culture, communs et solidarités : pour un engagement culturel citoyen et solidaire », 16 février 2017, Paris

L'UFISC et ses 15 organisations membres (dont la FRAAP) vous invitent à ce Forum citoyen organisé le 16 février de 9h à 18h au Palais du Luxembourg

[Lien vers le programme](#)

« Droits culturels et politiques publiques » assises nationales, 24 février à Paris

Assises nationales du Cemaforre (Centre national de ressources pour l'accessibilité des loisirs et de la culture) intitulées "Droits culturels et politiques publiques : Dignité, Vivre ensemble ou Discriminations ?"

24 février 2017, Sénat, 75006 Paris

[Lien vers le programme](#)

Publications web

À lire :

Revue Facettes #2 (publication du réseau 50° Nord). Plusieurs articles intéressants dont « **Come together ou l'art de faire ensemble** » par Alexandrine Dhainaut, et « **Les acteurs sociaux des arts visuels à la croisée des mondes** » par Christian Mahieu

[Lien vers la publication](#)

« **Le Wonder, l'Amour... Quels lieux alternatifs pour l'art aujourd'hui ?** », par Ana Bordenave, Manifesto XXI

[Lien vers l'article](#)

« **Représentation du travail dans l'art contemporain : de l'exaltation à l'invisibilité** », par Pierre Maréchal, revue Métis, août 2016

[Lien vers l'article](#)

« **Culture : une loi-fleuve, mais pas de ligne directrice** », par Hélène Girard, La Gazette des Communes, 11 janvier 2017

[Lien vers l'article](#)

« **Primaire à gauche : les exclus de la culture sur le devant de la scène** », article de Michel Guerrin, Le Monde, 20 janvier 2017

[Lien vers l'article](#)

À écouter :

« **Urbanisme temporaire : une nouvelle manière d'occuper la ville** », reportage proposé par France Culture, le 15 décembre 2016

[Lien vers l'émission](#)

À voir :

« **L'art, économie + ou -** », 5 programmes vidéos de l'émission Yota, réalisés par Michèle Atchadé et des élèves du lycée Suger à Saint-Denis, 2016

[Lien vers les émissions](#)